

**SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2008
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 828, boulevard Saint-Joseph, à Roberval, ce 11^e jour de mars 2008, à 20 h 55, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Jeanine Caouette, Lina Lapointe, Blanche-Yvonne Potvin, MM Jean-François Bélanger, Alain Leclerc et Rémi Rousseau, tous commissaires, et M^{mes} Julie Dufour et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Absente : M^{me} Jenny Boutin

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1516-03-08

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :
QUE la séance soit ouverte à 20 h 55 .

A D O P T É

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1517-03-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et en laissant le varia ouvert :

A D O P T É

3. **Approbation du procès-verbal du 12 février 2008**

CE-1518-03-08

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :
QUE le procès-verbal du 12 février 2008 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

4. **Affaires découlant des procès-verbaux**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1519-03-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants:

Pour un montant de 3 504 915,05 \$ chèques # 6448 à 6976 inclusivement

Pour un montant de 4 122 075,96 \$ chèques # 6977 à 7555 inclusivement

A D O P T É

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.1 **Demande d'admission comme membre de soutien – Coopérative de solidarité de tourisme durable de L'Échappée bleue**

ATTENDU la demande d'admission comme membre de soutien de L'Échappée bleue, coopérative de solidarité de tourisme durable ;

ATTENDU que leur mission est d'opérer un réseau de gîtes d'étape à proximité de la Véloroute des Bleuets tout en faisant la promotion de la protection de l'environnement et en mettant à l'honneur les produits et talents du Saguenay-Lac-Saint-Jean ;

En conséquence,

CE-1520-03-08

Il est PROPOSÉ par M. Alain Leclerc et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe à devenir membre de soutien de L'Échappée bleue, coopérative de solidarité de tourisme durable en souscrivant sa part de qualification au montant de 1 000 \$.

A D O P T É

8.2 Demande d'adhésion comme membre à la Société d'Histoire

ATTENDU la défectuosité de la microfilmeuse servant à l'impression de Relevés de notes et de bulletins au Service des archives de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ;

ATTENDU l'utilisation dudit appareil à la Société d'Histoire et que des frais d'utilisation sont prévus à chaque utilisation ;

ATTENDU la gratuité du service si la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets devenait membre de la Société d'Histoire ;

En conséquence,

CE-1521-03-08

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adhère à la Société d'Histoire pour l'année 2007-2008 et ce, pour un montant de 50,00 \$.

A D O P T É

8.3 Demande d'aide financière – Comité d'embellissement d'Albanel

Les Services des ressources matérielles effectueront une analyse du dossier.

8.4 Demande d'adhésion au Conseil du loisir scientifique – Entente de partenariat Sciences Jeunesse

ATTENDU la demande du Conseil du loisir scientifique relative au renouvellement de l'Entente de partenariat Sciences Jeunesse pour l'année 2008 ;

En conséquence,

CE-1522-03-08

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adhère au Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-St-Jean dans le cadre de l'Entente de partenariat Sciences Jeunesse pour l'année 2008 et ce, pour un montant de 3 431,07 \$.

A D O P T É

8.5 Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Caisse populaire Desjardins Dolbeau-Mistassini

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur à la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location à la Caisse populaire Desjardins Dolbeau-Mistassini pour leur activité qui aura lieu le mardi 15 avril 2008, à la salle Thérèse-Plante de ladite Polyvalente ;

En conséquence,

CE-1523-03-08

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de l'activité de la Caisse populaire Desjardins Dolbeau-Mistassini qui aura lieu à la Polyvalente Jean-Dolbeau, le 15 avril prochain.

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteurs soient respectées.

ADOPTÉ

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

10. **Prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le 8 avril 2008, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Saint-Félicien.

11. **Levée de la séance**

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 21 h 10.

ADOPTÉ

CE-1524-03-08

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)